NEVOY

d'hier

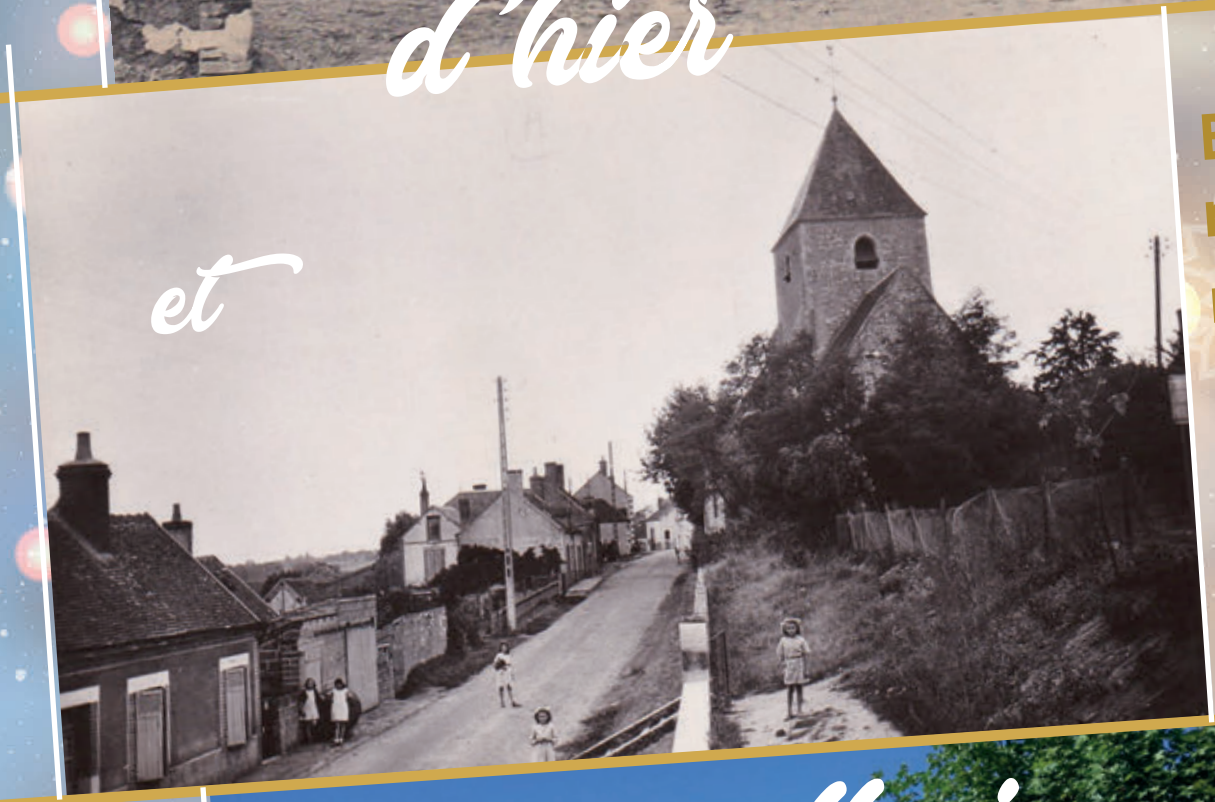

et

d'aujourdhui

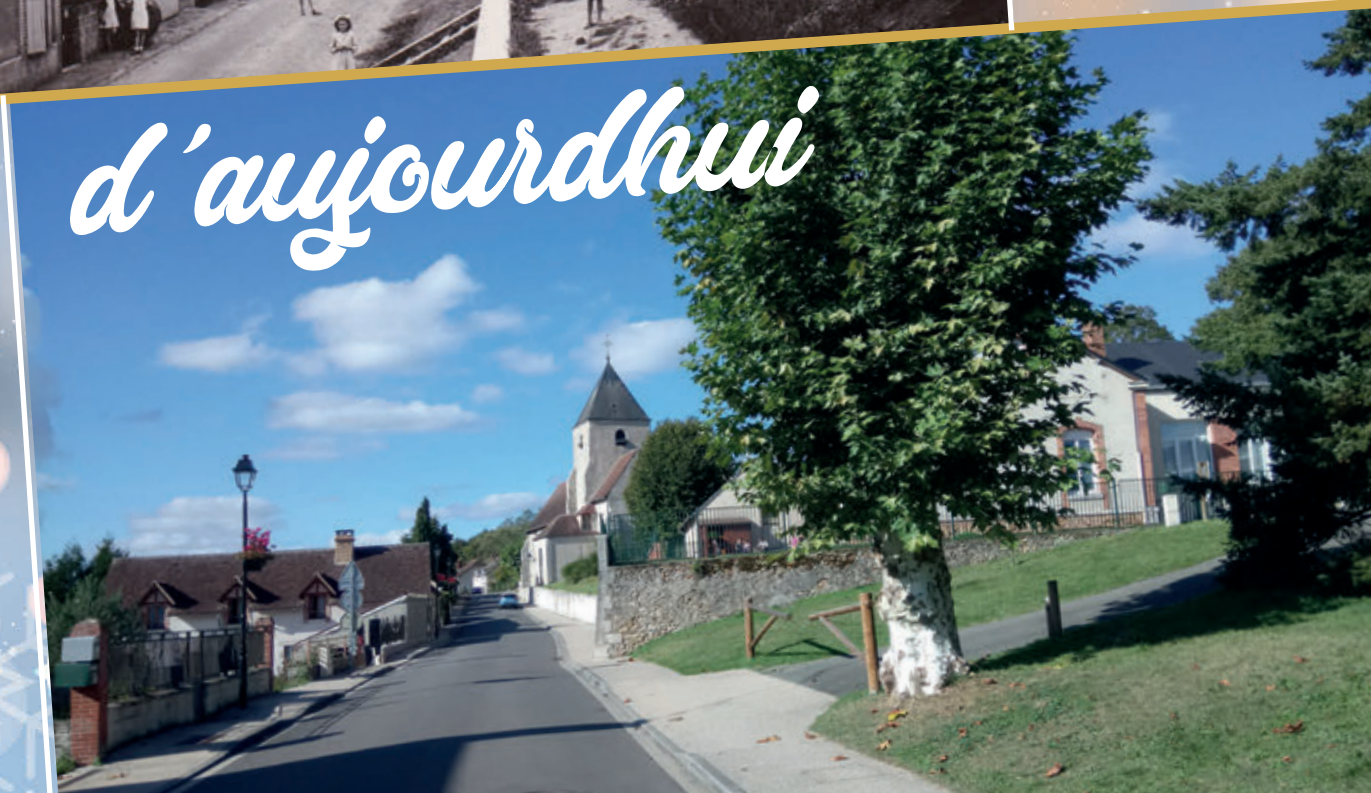

Bulletin municipal n°45

Janvier 2018

NEVOY

Un hectopeintre à votre service pour ISOLER et DECORER votre HABITATION

ASSELINE PEINTURE & FINITIONS

Votre spécialiste
- Peinture
- Isolation thermique extérieure
- Isolation thermique intérieure
- Ravalement
- Cloisons sèches
- Plafonds suspendus
- Revêtements sols et murs

Chemin de Cuiry - Z.I. – 45500 GIEN
Tél : 02.38.29.55.30
E-mail : asseline-sa@wanadoo.fr

RGE QUALIBAT — LES PROS

MGAA Auto Industrie — PRECISIUM — Partenaire du réseau DIRECT

FOURNITURES POUR L'AUTO, LE POIDS-LOURDS, L'INDUSTRIE, LES COLLECTIVITÉS ET L'AGRICULTURE

Fournitures automobiles : 02 38 67 41 21
Fournitures industrielles : 02 38 67 82 27 S.A.V. : 02 38 67 82 25
La Bosserie - F-45500 GIEN - Fax : +33 (0) 2 38 67 66 47
Internet : www.mgaa.fr - E-mail : mgaa@wanadoo.fr

GARAGE PRÉCISIUM La Bosserie GIEN

www.garage-la-bosserie.fr

ENTREPRISE

Eric GUERIN

MAÇONNERIE • RÉNOVATION
AGENCEMENT INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR
PETIT TRAVAUX
• Devis gratuit •

121, côte du Mousseau 45500 NEVOY
☎ 06 15 75 15 12

Gien Côté Déco

Christiane FRANCHINA

Faïences de Gien
Amadeus - sia
Jardin d'Ulysse
Linge de Maison
Porcelaine de Limoges

58-60, place de la Victoire - 45500 GIEN
Tél./Fax : 02 38 67 16 84 - giencotedeco@orange.fr

C.E.R CONSTRUCTIONS MAISONS INDIVIDUELLES

La qualité ne coûte pas plus cher

C.E.R. CONSTRUCTIONS
Tel : 02/38/27/00/30
gien@cer-constructions.fr

..Maisons..l'Hexagone

Votre spécialiste de la maison personnalisée

Les Maisons de l'Hexagone
Tel : 02/38/27/00/27
gien@maisons-hexagone.fr

Vos constructeurs certifiés NF HABITAT situés au 23, avenue Maréchal LECLERC à GIEN, vous accueille tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

NOS ÉQUIPES VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS PROJETS DE COMMUNICATION !
COMMUNICATION PRINT & DIGITALE

QR Codes
Images et vidéos
Régie publicitaire
Sites web et mobile
Studio de création
Impressions offset et numérique
Catalogues électroniques «E book»
Applications smartphones et tablettes

Imprimerie Giennoise

Z.I. avenue des Montoires • 45500 GIEN • 02 38 67 26 25
mél : contact@imprimerie-giennoise.fr • site web : www.imprimerie-giennoise.fr

IMPRIM'VERT — addictic groupe Pôle de productivité graphique — Connectic Maintenance informatique 06 07 96 84 40

Editorial

Noveltaines, Noveltains,

L'année 2017 s'achève dans une morosité liée à bien des incertitudes.
Elaborer des perspectives devient un exercice délicat. La situation économique de la France s'améliore, mais la contribution des collectivités au redressement national demeure importante et n'invite guère les élus à se projeter vers l'avenir. *(incertitude des dotations de l'état et de la compensation liée à la suppression progressive de la taxe d'habitation)*.

La situation financière de la commune se maintient. La dette décroit, les recettes pour 2018 devraient rester acceptables. Dans cette période délicate, on se doit de maîtriser nos dépenses. Nous pourrons faire face à nos engagements et faire quelques opérations d'investissement.

Au cours de l'année 2017, plusieurs chantiers ont été réalisés en fonctionnement et en investissement.

• A l'école : aménagement d'une salle de classe et rénovation des 3 toilettes extérieures.

• A la cantine : achat d'une étuve de maintien en chaleur et différents appareils pour la préparation des repas.

- Aux ateliers, la suppression des pesticides et l'engagement de la commune dans le zéro phyto nécessitent l'achat pour l'entretien de la voirie de nouveaux équipements. Nous avons choisi, afin de réduire la nuisance sonore d'investir dans l'appareillage électrique (sub.à 40%).

• L'économie d'énergie générée par la modernisation de l'éclairage public s'est poursuivie. Ce sont 90 candélabres qui ont été changés par des leds. Nous avons atteint la rénovation de 50 % du parc des foyers lumineux.

• Remplacement des huisseries du bloc communal. *(épicerie et logements)*

• Création du trottoir côté pair de la route de Gien.

Le recensement effectué par nos trois agents, que je remercie, nous indique une légère augmentation de la population autour de 1300 habitants.

La rentrée scolaire a vu le retour de la semaine avec 4 jours d'école. La suppression des TAP (Temps d'activités Périscolaires) le vendredi après-midi est une source d'économie pour la commune. Malheureusement la mise en place d'un ALSH *(compétence CDCG)* le mercredi matin a échoué par manque d'enfants. Pour la rentrée de Septembre 2018, un groupe de travail intercommunal a été constitué afin de réfléchir à la mise en place d'un ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) le mercredi.

Je remercie tous les intervenants et bénévoles qui ont participé à la réussite et au bon déroulement des TAP *(Temps d'Activités Périscolaires)* depuis septembre 2014 à juin 2017.

PLUI *(compétence CDCG)* Cette année a été consacrée à l'établissement du PADD *(projet d'aménagement et de développement durable)* qui sera voté au 1er trimestre 2018. A partir d'avril 2018 l'élaboration du plan parcellaire de la commune déterminera les zones et terrains constructibles. Propriétaires de terrains, soyez vigilants, à partir de mai venez consulter les ébauches en Mairie.

En novembre, Mr Alain Ringuedet a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or. Cette distinction récompense 35 ans d'investissement au sein de la commune.

Tous mes remerciements aux enfants de l'école pour leur participation aux différentes commémorations et à M. Rollet Jean-Louis pour le don d'un tambour qui rythmera chaque défilé.

Bienvenue à Teddy Lemey *(23 ans)*, il a rejoint depuis le 1er Juin l'équipe des ateliers communaux.

Je félicite nos employés municipaux qui dans leur secteur respectif œuvrent pour la bonne marche de la commune.
Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches, une très bonne année 2018 avec la santé et la réussite de vos projets.

Bien cordialement, *le maire,*
Michel Beeuwsaert

Les vœux du Maire auront lieu le 13 Janvier 2018 à 11h à la salle polyvalente.

Sommaire

Edito P1
Rétrospective 2017 ..... P2 à 5
Communauté des Communes Giennoise P6
Entrée panneaux du village P7
Médaille d'or du travail P7
Solidarité - Cérémonie de la citoyenneté 2017 ..... P8
Remise des dictionnaires P8
Recensement de la population P8
ALSH *(Accueil de Loisirs sans Hébergement)* P9
CCAS *(Centre Communal d'Action Sociale)* ..... P10 à 11
Fleurissement - Club du temps retrouvé P12
Si on chantait P13
Cadre de vie noveltain P14
Running P15
Nevoy Loisirs ..... P16 à 18
Comité des fêtes - Le Gardon noveltain P19
Nevoy tennis - Forum des associations P20
Nevoy sport cyclisme - Ecolevasion P21
L'école ..... P22 à 24
Carnet P24
Encombrants P24
Bienvenue et prospérité P24

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, vendredi : 14 h à 18 h • Jeudi et certains samedis : 9 h à 12 h
Tél. 02 38 67 16 98 • E-mail : mairie.nevoy@orange.fr • Site internet : www.nevoy.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Le secrétariat de mairie sera ouvert les samedis suivants jusqu'à fin juillet 2018 :
6 janvier, 20 janvier, 3 février, 24 février, 17 mars, 31 mars, 14 avril, 21 avril, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 7 juillet, 21 juillet.

BRUIT : * les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h * les samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
* les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

1er BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2017

- Dépenses et recettes de fonctionnement = 1 125 769,00€
- Dépenses et recettes d'investissements = 331 328,00€

BUDGET DE L'EAU 2017 :

- D et R de fonctionnement : 79 162,00€
- D et R de l'investissement : 89 552,00€

BUDGET CCAS 2017

- D et R de fonctionnement : 18 489€

Le budget n'a pas de section d'investissement.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JUIN 2017

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇨ Approbation du rapport d'activité 2016 de la CDCG présenté par M. DARMOIS
- ⇨ Approbation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service assainissement de la CDCG présenté par M. Le Maire
- ⇨ Approbation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service communal d'eau potable présenté par M. DELAGE
- ⇨ Rétrocession à la commune de la parcelle d'alignement n°2411 section C à l'euro symbolique - chemin des Moulins à Vent
- ⇨ Aliénation du logement 1 rue de l'Eglise : la mise en vente au prix estimé par les services du domaine est approuvée à l'unanimité
- ⇨ Organisation de la semaine scolaire dans l'école maternelle et élémentaire : demande de dérogation pour un retour à la semaine à 4 jours. M. DARMOIS énonce le compte- rendu du conseil d'école extraordinaire du 27 juin dernier.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- FPIC *(Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)* en augmentation de 1 500 euros de la dépense par rapport au prévisionnel.
- M. JUBLOT cessera son activité au 31 décembre prochain. Son exploitation sera reprise sous réserve de la signature d'un acte de cession définitif et l'obtention de l'autorisation préfectorale d'exploiter.
- Les postes informatiques du secrétariat de mairie ont été remplacés comme prévu au budget.
- Arrivée de M. Teddy LEMEY, contrat avenir au 19 juin 2017, aux ateliers municipaux.
- Le rassemblement d'été de l'association Vie & Lumière se déroulera en Lorraine.
- Présentation du plan d'extension possible de la salle polyvalente. Il propose aux membres de réfléchir sur ce projet et d'en reparler au conseil de septembre.
- L'étuve du restaurant scolaire est défaillante. Les membres sont unanimes pour son remplacement.
- Des devis doivent être établis pour la réparation ou le remplacement du KUBOTA *(tracteur tondeuse)*
- Point sur la fréquentation du restaurant scolaire. Une réunion est programmée courant juillet.
- Point et commentaires sur les différentes réunions du PLUI.
- Remerciements sont adressés à tous les intervenants et bénévoles qui ont participé à la réussite de l'organisation et du déroulement des temps d'activités périscolaires *(TAP)* depuis leur création en septembre 2014.
- Lecture est faite des remerciements des associations noveltaines pour l'attribution des subventions 2017.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇨ Budget de la commune – année 2017 – Décision modificative n°1. Les subventions départementales sollicitées ont été accordées, il convient de les provisionner sur les différents travaux.
- ⇨ Budget du service des eaux – année 2017 – Décision modificative n°1 nécessaire à l'équilibre des amortissements.
- ⇨ Avenant au marché portant sur la rénovation des menuiseries extérieures du bloc communal – Epicerie & logements communaux.
- ⇨ Convention de fourniture d'eau potable par la Ville de Gien à la commune de Nevoy établissant le prix du mètre cube d'eau vendu à la commune en cas de panne du forage du Debray.
- ⇨ Intégration de la voie de circulation du lotissement de l'Etang dans la voirie communale.
- ⇨ Adhésion de nouvelles communes *(Montereau et Saint Germain des Près)* au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.
- ⇨ Mise en place du RIFSE-EP et CIA Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour la filière technique.
- ⇨ Extension du réseau public d'électricité rue de la Place. Les travaux seront programmés sur le budget 2018.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- Point financier : communication des balances financières.
- La CDCG a mis en place l'ALSH du mercredi matin suite au changement des rythmes scolaires sur notre commune *(passage à 4 jours d'école)*. L'année scolaire 2017/2018 servira d'essai et les frais de fonctionnement seront supportés par la commune.
  Cette structure fonctionnera sous réserve d'un nombre d'inscription minimum de 10 enfants et maximum de 20 enfants. L'engagement des parents doit se faire sur 35 semaines *(année scolaire)*. Le conseil décide que si les critères ne sont atteints notamment le plancher de 10 inscriptions, cet accueil cessera de fonctionner le 27 septembre prochain à 12h00.
- Remaniement des horaires du personnel lié au fonctionnement du groupe scolaire *(école, cantine, garderie)*.
- Point sur les instructions de la direction régionale des entreprises, de la concurrence et du travail concernant les contrats aidés. Autorisation des renouvellements des emplois d'avenir pour les employeurs qui mettent effectivement en œuvre la formation. Aucun nouveau contrat n'est autorisé. La commune est concernée par un poste.
- Salle polyvalente : décision du conseil sur les projets évoqués lors des précédents conseils à savoir : extension de la salle ou création d'un local de stockage.
  A l'unanimité, les membres présents ont statué sur la création d'un local de stockage attenant à l'actuel d'une surface de 60 m² environ.
- Site internet communal : le nouvel environnement Windows 10 n'est pas compatible avec la version actuelle de notre site. Il est nécessaire de créer rapidement un nouveau site internet.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 NOVEMBRE 2017

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇨ Solidarité en faveur des Antilles Françaises suite aux ouragans aux Caraïbes, montant récolté 142, 13€, abondement de la commune jusqu'à 500 euros.
- ⇨ Décision modificative n°2 au budget 2017 de la commune *(FPIC)*.
- ⇨ Acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion pour le service.
- ⇨ Vente du Ford transit.
- ⇨ Demande de subvention dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale - Pays du Giennois.
- ⇨ Modulation des tarifs de la garderie en fonction du quotient familial des familles *(trois tarifs seront appliqués au 1er janvier 2018 : 0,40€, 0,53€ et 0,63€ en fonction des quotients familiaux)*.
- ⇨ Groupements de commandes 2018.
- ⇨ Modifications statutaires de la Communauté des Communes Giennoises pour la compétence fourrière animale au 1er janvier 2017.
- ⇨ Modification de la représentation des Communes au sein du Conseil Communautaire. Nevoy conserve 2 sièges.
- ⇨ Motion de soutien à l'action pour le prolongement du projet de la ligne ferroviaire ORLEANS-CHATEAUNEUF vers GIEN et BRIARE.
- ⇨ Refus du Conseil Municipal sur le projet d'implantation par l'Etat et l'association Vie et Lumière d'une aire de grand passage sur la commune de Nevoy.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- Mi-octobre, j'ai rencontré la délégation mandatée par le cabinet du Premier Ministre concernant notre organisation pour le grand rassemblement Vie et Lumière. Le but étant de pérenniser le non rassemblement du mois d'août à Nevoy.
- PLUi : Point sur l'avancement. Actuellement nous sommes dans la rédaction du PADD *(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)*. Réunion de présentation aux conseillers municipaux et personnes associées le 20 novembre à 14h salle Anne de Beaujeu à Gien.
- Suite à sa demande, M. Brunet est affecté 1 journée par semaine aux ateliers municipaux uniquement pendant la période scolaire.
- L'expérience de l'ALSH du mercredi matin n'étant pas concluante *(manque de fréquentation, 5 enfants pour 2 animateurs)* ce service n'existera pas.
- Acquisition de 120 chaises pour la salle polyvalente.
- Projet de graphisme sur le mur longeant la rue du Vieux Bourg entre l'église et l'école. Une maquette sera prochainement présentée au conseil.

Lecture du courrier de M. Rollet Jean-Louis qui fait don à la commune d'un tambour pour accompagner les défilés lors des différentes commémorations.

TRAVAUX

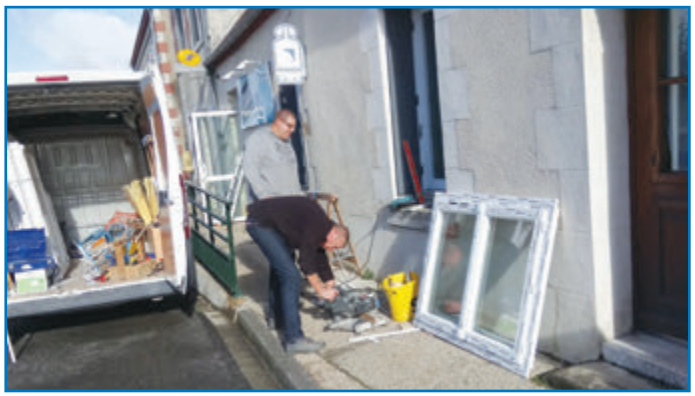

Changement des fenêtres et portes au bloc communal ▲ comprenant l'épicerie, et 2 logements locatifs.

▲ Création trottoirs, route de Gien, coté pair.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le prix de l'électricité n'en finit pas de grimper. Pour palier à cela la commune a décidé de renouveler ces équipements d'éclairage public sur plusieurs années.
Ces travaux pour 2017 représentent pour 90 candélabres l'installation de l'éclairage par led.
Les campagnes 2016 et 2017 représentent la moitié des 359 points lumineux de la commune.

VEHICULE

Le Ford transit bleu de la commune acheté en 1999 a été remplacé par un Citroën Jumper d'occasion de 2013 au prix de 12 330,00€ TTC.

TRAVAUX EN RÉGIE
effectués par nos employés communaux

◀ *La taille des arbres en octobre limite le ramassage des feuilles*

▲ *Remise en peinture des différentes signalisations horizontales*

▲ **ECOLE** *Rénovation des trois WC extérieurs*

◀ *Rafraichissement du fossé à sainte Barbe*

◀ *Remplacement des pieds du panneau place de la mairie*

CDCG

▲ *En juillet le point à temps a été réalisé par l'entreprise Vauvelle;*

▲ *Elagage allée des Platanes* ▲

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLAGES

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'usage des pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public. Les pesticides ont un impact sur la santé publique et l'environnement.

La charte signée par la commune décrit succinctement le processus à engager pour atteindre l'objectif " Zéro pesticide "

Matériels fonctionnant avec batteries rechargeable

A partir du 1er janvier 2019, la vente des pesticides pour les jardiniers amateurs sera interdite.

▲ *Signature de la Charte* ***" Zéro Pesticide "***

Communauté des Communes Giennoises

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Où en sommes-nous ?

- **En janvier et février :** établissement du diagnostic de notre territoire communautaire *(11 communes membres de la Communauté des Communes Giennoises).*
- **De mars à juin :** étude des limites pour chaque commune des zones urbanisées actuelles et urbanisables dans le futur PLUI.
- **En mai :** le conseil municipal de Nevoy a créé la commission communale « PLUI ».
- **De juillet à janvier 2018 :** définition du **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable (**PADD**).

  Le PADD, qui est encadré par le **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale (**SCOT**), a pour fonction exclusive de présenter le projet intercommunal pour les 12 prochaines années. Il donne un cadre au sein duquel s'inscrivent les différentes actions d'aménagement.

  Il introduit le principe de développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures.

  C'est un document simple et accessible à tout citoyen. Il constitue une pièce maîtresse du PLUI.

  Son contenu doit permettre d'affirmer les orientations et les objectifs de développement de la CDCG.

  Une réunion publique est programmée le mardi 9 janvier 2018 à Arrabloy.

  Le débat et la validation des orientations générales d'aménagement et d'urbanisme auront lieu fin du 1er trimestre 2018.

  A partir du 2ème trimestre 2018, le débat sur le parcellaire débutera dans chaque commune.

  ⚠ Un terrain aujourd'hui constructible peut devenir non constructible !

  A ce jour, toutes les autorisations signées par le Maire représentent une surface de 4,7 hectares.

  Nevoy ne dispose plus que de dents creuses *(parcelle de 3 000 m² située entre deux habitations dans les zones urbanisées desservies par l'eau, l'électricité et l'assainissement).*

achetezgiennois.fr

La Communauté de Communes Giennoises a mis en ligne une place de marché local, afin que tous les commerçants et artisans du giennois puissent adhérer à un nouveau commerce 2.0. A l'ère du digital, **achetezgiennois.fr**, permet aux commerçants de s'ouvrir sur un système qui correspond mieux à la demande de la population actuelle.

Les avantages pour les commerçants et artisans sont entre autres : avoir une vitrine accessible et visible par tous sur internet ; générer du trafic en magasin ; attirer de nouveaux clients et lutter contre l'évasion commerciale avec le chèque cadeau du Giennois.

Les adhérents mettent en ligne les produits qu'ils ont en magasins et proposent aux clients divers canaux d'achat.

Vous pouvez donc acheter en ligne, vous faire livrer, précommander, ou simplement voir les offres *(commerciales, de services, d'emplois...)* à proximité.

Vous y trouverez une cinquantaine d'adhérents et de nombreux autres à venir.

Vous pourrez à partir de janvier voir la saison culturelle 2018 et achetez vos billets de spectacle sur le site. Cependant dans un premier temps les intéressés pourront seulement précommander et le paiement s'effectuera sur les lieux de vente attribués.

Rendez-vous sur **www.achetezgiennois.fr** pour voir les commerces et artisans participants et découvrir ainsi les offres près de chez vous.

Le lancement officiel du site est prévu le mercredi 13 décembre à l'Espace Culturel de Gien au 8, rue Georges Clemenceau à 17h.

Pour toutes informations contacter Mme TRAORE Aby au 06 43 54 14 79.

Le site en est à ses prémices, et en perpétuelle amélioration.

Il permet de faire rayonner nos commerces et notre artisanat au-delà de nos frontières.

PANNEAUX ENTRÉE DU VILLAGE

Ancien

Nouveau

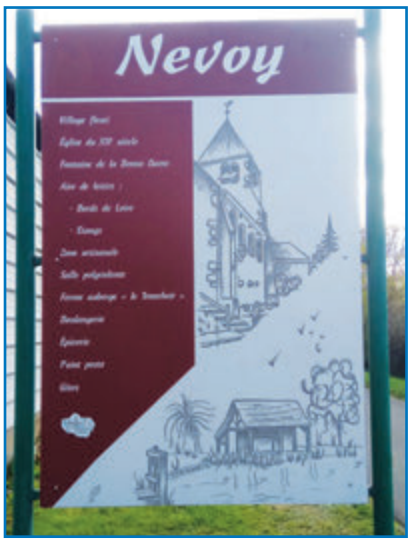

Le panneau d'entrée du village avait besoin d'être rénové. Merci à Mme Chenuet Francoise *(en veste marron) pour ce nouveau tableau que vous pouvez voir : rte de Gien, rte d'Arcole, rte des Hauts Pays*, rue des Artisans.

PROJETS 2018

Voirie

- Entretien des chemins ruraux : calcaire, fauchage etc.
- Poursuite du programme sur l'éclairage public : remplacement des ampoules par des Leds.
- Début du programme d'enfouissement des lignes 20000 volts par Enedis dans Nevoy *(plus d'infos en mai).*

Bâtiments

- Travaux d'entretien divers
- Extension de la salle polyvalente - création d'un espace de stockage.

CDCG

- Création de l'assainissement collectif au lotissement Les CHATAIGNIERS.
- Reprise de la voirie route de la Borde et chemin de la Germinière.
- Remise à niveau des tampons de visite sur différentes rues du village.

MÉDAILLE D'OR DU TRAVAIL

Le Maire entouré de ses adjoints, les conseillers et tous les employés municipaux, a remis à M. RINGUEDET Alain la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Cette distinction, échelon or, récompense son investissement au sein de la commune depuis le 2 mars 1981.

Ce dernier a également reçu une parure de stylos, une composition florale fût remise à son épouse.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

SOLIDARITÉ

Lors de la séance du 11 septembre, le Conseil Municipal a décidé d'organiser, au sein des habitants de la commune, une collecte solidaire pour les sinistrés d'Irma aux Antilles. Trois boîtes ont été placées à l'épicerie, à la boulangerie et à la Mairie où chaque client et administré a pu déposer quelques centimes ou euros.

Le 6 novembre dernier, les boîtes ont été relevées et lors du Conseil Municipal, 3 équipes, 1 par boîte, ont compté les espèces.

142,13 € fût la somme récoltée ; le Conseil a complété de manière à arrondir la somme à 500€.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ 2017

Le droit de vote est accordé dans notre pays à toute personne majeure de nationalité française, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion, inscrite sur les listes électorales, et disposant de ses droits civiques et politiques.

Devenir citoyens c'est prendre votre juste part dans la destinée de votre pays. Votre responsabilité est grande, je pense que vous en avez conscience. Prenez le pouvoir qui vous est donné, et faites entendre votre voix. Pour que vive la République.

REMISE DES DICTIONNAIRES

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école a eu lieu, à la mairie en présence de Monsieur Michel BEEUWSAERT, Maire de NEVOY

La Municipalité a offert aux élèves de fin de primaire un dictionnaire d'anglais ou un atlas selon le choix de ces derniers.

Ce fut l'occasion de marquer, symboliquement, leur future entrée dans la cour des grands, en septembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 17 février, les 3 agents recenseurs *(Mme DRAPALA, Mme JUBLOT et M. BRETHEREAU)*, chacun dans leur secteur, ont collecté les différents renseignements qui ont servi à établir le comptage de la population.

Résultats

Nombre d'adresses d'habitation	**615**	Résidences principales	**492**
Logements secondaires ou vacants	**138**	Total des logements d'habitation	**625**
Population Légale Résidente (PLR)	**1173**		

Population prise en compte pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) distribuée par l'Etat 1 311 soit 1 173 PLR + logements secondaires ou vacants.

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH° de Nevoy a encore vécu un mois de juillet riche en émotions et en activités.

Ouvert du 10 juillet au 4 aout, nous avons abordé un thème par semaine :

- " Un jour, un sourire "
- " A la manière de... "
- " Zen et cocooning "
- " Musiques d'ici et d'ailleurs "

Piscine, Gien Plage, poney, cinéma, camping, activités manuelles et sportives ont bien rythmé ce mois de juillet ensoleillé.

Notre grande sortie : GUEDELON, où nous avons pu voir le chantier de la construction d'un véritable château-fort ainsi que les artisans qui mettent en œuvre les techniques d'autrefois.

Nous avons eu l'occasion de nous mettre dans la peau d'un artisan carreleur en créant 2 carreaux de pavoisement *(un carreau est resté pour la décoration à Guédelon, le deuxième a été ramené chez les enfants)*.

Le centre s'est clôturé par notre spectacle (nous remercions les enfants pour leur créativité et leur investissement) ainsi que l'expo-apéro dinatoire, très populaire auprès des enfants et de leurs parents.

En espérant tous vous revoir en juillet 2018 !

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2018.

L'équipe d'animation

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un moyen par lequel la solidarité locale peut s'exercer. Il intervient dans différents domaines sociaux : lutte contre l'exclusion, aide aux personnes âgées ou handicapées, aide aux familles monoparentales, service à domicile, petite enfance…
Il garantit le respect et la dignité de toutes personnes qui s'adressent à ses services.

Le dernier samedi de septembre, la salle polyvalente avait un air de fête. C'était l'occasion pour nos anciens de se retrouver autour d'un repas gastronomique préparé par le traiteur "La Marmite" et offert par la municipalité et le CCAS. Au menu : kir pétillant et ses amuse-bouches, foie gras frais, filet de veau, gratin dauphinois, petits légumes, fromage et trilogie de desserts.

Les enfants de l'accueil périscolaire remettaient à chaque invité le menu qu'ils avaient pris soin de décorer.
Un grand merci pour cette initiative !
M. Galochet, notre accordéoniste noveltain animait ce bel après midi.

Pour Noël, de jolies cartes seront une nouvelle fois glissées dans les colis. Tous nos remerciements également à l'équipe d'animation pour la qualité et la diversité des activités qu'elle propose.

Les colis confectionnés par Thierry et Nathalie, nos épiciers du « Petit Marché » ont été distribués par les membres du CCAS et les Conseillers Municipaux fin décembre.

Vous avez été nombreux à souhaiter que les personnes en couple ne reçoivent qu'un seul colis.

Nos remerciements vont également au Lions'Club qui nous a remis un chèque de 1000 € provenant de la vente des tulipes.

Dans notre petite église du village, le samedi 23 septembre la Chorale de Gien nous a livré un concert exceptionnel au profit du CCAS. Une cinquantaine de choristes sous la direction de Rodolphe nous ont fait voyager ! La recette de cette soirée contribuera à financer nos diverses actions auprès des personnes en difficultés. MERCI à toutes et à tous pour cette solidarité.

Dans le cadre des accidents domestiques, les chutes constituent la principale cause de mortalité des plus de 65 ans
La Croix Rouge Française a élaboré une formation intitulée "Bien Etre et Autonomie des Seniors" basée sur des mesures préventives, faciles à mettre en œuvre afin d'éviter d'éventuels accidents. Cette formation vise à donner confiance à la personne âgée, en ses capacités à se prendre en charge et à prendre soin de ses proches.*(Apprentissage des gestes de premiers secours et de bien-être).*

Début Septembre, 2 groupes de noveltains de plus de 60 ans ont suivi cette formation.

RAPPEL

La campagne de vaccination contre la grippe 2017-2018 a débuté depuis le 6 octobre.

ATTENTION !

La mairie n'autorise aucun démarchage à domicile.

FLEURISSEMENT

Après une année 2016 de transition, trop peu de personnes s'étant inscrites, nous sommes revenus à une visite de la commune par la commission fleurissement pour 2017.
Une satisfaction pour notre village, deux maisons ont été retenues par le jury départemental. Pour leurs efforts, on été récompensés : M. et Mme CHENUET Michel et M. BENEDICT Pierre.
Nous allons repartir pour une nouvelle saison. Plus de 4000 tulipes ont été plantées par nos employés, les parterres 2017 ont fait l'unanimité.

Un village sans fleur perd de sa couleur, une maison fleurie apporte beaucoup de vie ; nous allons continuer notre investissement malgré les restrictions de budget.
Allez ! Un petit effort de chacun pour notre commune ; fleurissez, le langage des fleurs est éternel !
« CHARTE ZERO PHYTO », les bras de nos employés ne vont plus suffire, un engagement de chacun pour un entretien, accotements, trottoirs devant chez soi nous permettra de conserver notre panneau « village fleuri » et peut-être d'obtenir une fleur.

Les noveltains dont les maisons ont été retenues par la commission fleurissement ont été récompensés le 23 novembre lors d'une petite réception à la salle des sports.

CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Si vous vous sentez seul(e) venez nous rejoindre au Club du Temps Retrouvé présidé par Madame BENOIST toujours vaillante et accueillante pour participer aux activités de :

BELOTE - TRIOMINO

ANNÉE 2017

19 janvier : Assemblée générale
23 mars : Repas de printemps
16 novembre : Réunion publicitaire
3 décembre : Repas de fin d'année

PRÉVISIONS 2018

18 janvier : Assemblée générale
22 mars : Repas de printemps
15 novembre : Réunion publicitaire
2 décembre : Repas de fin d'année

Le 28 septembre 2017, les adhérents se sont réunis pour fêter les 90 ans de **Mme Rolande BENOIST**, présidente du club depuis 1994, qui a reçu en cadeau, une pendule, une station météo sur 5 jours et une enveloppe pour l'achat d'un accessoire de salle d'eau que ses enfants veulent faire rénover. Le gâteau et le champagne ont clôturé cet après-midi dans une ambiance conviviale.

Si on Chantait

Le week-end du 20 et 21 mai 2017, "Si on Chantait" a présenté son spectacle annuel à la salle polyvalente de NEVOY sous le thème « La Farandole Des Prénoms » et environ 300 personnes étaient présentes pour cet événement.

Tout au long de l'année, les enfants, ados et adultes ont répété chants et danses pour le spectacle de mai.

Des mélodies variées : *Lucie (P. Obispo), Aline (Christophe), Bambou (A. Chamfort), Mélissa (J. Clerc), Bella (Maitre Gims)* et bien d'autres, mêlant les styles et les époques, ont conquis le public présent.
De très chaleureux applaudissements ont récompensé petits et grands « artistes ».

Un grand bravo à tous les artistes et un remerciement particulier à la sono, aux éclairagistes, à notre présentatrice et à tous nos bénévoles sans qui nous ne pourrions assurer ce week-end.

Forte de son succès, l'association a participé comme chaque année à la fête de la musique 2017 sur la ville de GIEN, suscitant de nouvelles vocations et donc adhésions à « Si on Chantait » parmi le public.

Merci à vous, public, de nous avoir portés par vos applaudissements.
Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle organisation s'est mise en place, certains d'entre nous ont souhaité passer à d'autres loisirs, d'autres ont préféré prendre un peu de recul.

De ce fait, le bureau de l'association a changé et le nouveau se compose de : Alain MARÉCHAL, Président, Gemma BERNARD, Trésorière, Julie BOULLET, Secrétaire.

Les cours sont assurés par : Catherine Ravolet pour les ados, Alain Maréchal et Gemma Bernard pour les enfants, Alain Maréchal pour les adultes.

L'organisation a changé, mais la dynamique est toujours la même ! Le prochain spectacle est en préparation et nous vous donnons rendez-vous à 20h30 le samedi 26 mai 2018 et à 14h30 le dimanche 27 mai 2018.

Suite au changement complet de notre bureau, nous avons décidé de choisir le thème :

« LA NOUVELLE AVENTURE »

A très bientôt !

CADRE DE VIE NOVELTAIN

Tous nos meilleurs vœux pour 2018

▲Nous vous avons proposé des balades, en mars avec le club Histoires de Nevoy-Loisirs à la découverte de Montoire

▲En mai, avec Guy, à la découverte des plantes de bord de Loire.

▲Puis en octobre, toujours avec Guy, à la rencontre des arbres de la forêt d'Orléans.

▲**Nos bourses aux plantes** avec Denis le jardinier et l'équipe de bénévoles.
En avril avec toujours une grosse affluence... Et en octobre, un peu moins de visiteurs, mais l'ambiance reste très conviviale.

▲Le 16 novembre, notre **tradition beaujolaise**.
Moment très sympa d'échanges autour de produits du terroir, avec modération, bien sûr !

▲La section **Art floral** se réunit le 2ème jeudi de chaque mois de 17h30 à 19h30 à la salle de sports autour de Christiane, notre animatrice.

◀La **section Balisage des chemins** se réunit le samedi matin plusieurs fois dans l'année et continue d'œuvrer dans les chemins de la commune avec, parfois, une petite pause...

En juin, pour remercier l'équipe de l'IME de Gien, qui réalise nos pancartes et nos piquets, nous avons organisé un pot qui réunissait, l'IME, la municipalité, le Lions Club *(qui finance en partie l'opération)*, et les membres de l'association, avec remise d'un chèque.

Calendrier 2018

Dimanche 18 mars :
Balade à thème

Dimanche 13 mai :
Balade à thème

Dimanche 14 octobre :
Balade à thème

Jeudi 15 novembre :
Tradition Beaujolaise

Vendredi 7 décembre :
Assemblée générale

Pour tous renseignements téléphonez à : Jean-Claude au 02 38 67 54 86

NEVOY RUNNING fête ses 4 ans !!

Le club de Nevoy Running est affilié à la FFA, avec une moyenne de 26 adhérents par an, le club réussit à regrouper des coureurs d'un niveau débutant à des athlètes plus confirmés ayant participé aux championnats de France.

Le rendez-vous a lieu à la salle des sports située à côté de la salle polyvalente avec un accès aux vestiaires *(douches)* tous les mardis de 18h30 à 19h30 ainsi que le dimanche en fonction des participants de 10h00 à 11h00 et, sur les randonnées locales.

Les adhésions pour l'année 2017/2018 sont de 65€ ou 88€.

Nous proposons des entrainements adaptés à chacun dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

Pour cette nouvelle saison, un partenariat de trois ans avec les entreprises suivantes a permis le renouvellement des maillots du club :

- L'entreprise **Artibat Construction** implantée à Nevoy, conseil et travaux pour tous vos projets.
- L'épicerie **Au Petit Marché** de Nevoy.
- La société **A.V.S. Taxis Patrice** situé à Nogent-sur –Vernisson et Boismorand qui intervient sur toutes les distances.

L'an dernier le club a été représenté aux courses locales comme à : Lorris, Gien, Montargis, Amilly, Orléans, Jargeau, Sully sur Loire *(course en faveur du téléthon)* Sancerre.
Ainsi qu'à : Paris, Lyon, Trail d'Ambazac *(20, 32 et 58km)* Trail du Mont de Sancy *(33km)* ainsi que sur différents trails et randonnées locales.

Aucune obligation pour les adhérents de participer à des courses.

Les différents liens :
webnevoyrunnning@gmail.com
https://nevoyrunning.wordpress.com/
Nous avons également une page Facebook, réservé aux membres du club.

NEVOY RUNNING

NEVOY-LOISIRS

Chaque année, Nevoy loisirs, ses dirigeants, ses animateurs et bénévoles, essaient de concocter un programme afin de divertir des adhérents.

Les manifestations

Samedi 7 janvier - Fidèle au poste, le théâtre de l'Abeille est venu présenter sa nouvelle pièce.
Vendredi 16 janvier - Comme tous les ans, tout Nevoy loisirs se retrouve à la salle polyvalente afin de déguster la galette des rois.
Vendredi 27 janvier, 19 mai et 29 septembre - La bibliothèque a reçu Fabrice, conteur, qui était venu présenter de nouvelles séances pour les contes jeunes.
Vendredi 24 mars et 29 septembre - Ce sont les « Conteux de Navoué » qui ont pris le relais.
Dimanche 30 avril - D'ordinaire organisé le premier dimanche de mai, le vide-greniers a été avancé d'une semaine en raison des élections. Le centre bourg a connu une bonne fréquentation.
Samedi 13 mai - Journée culturelle avec une sortie vers Orléans et la découverte de monuments autour de la cathédrale.
Vendredi 30 juin - Bilans et prévisionnel ont été présentés à l'assistance lors de l'assemblée générale.
Samedi 30 septembre - Le club « Rando » a proposé une randonnée gourmande avec l'aide de particuliers pour les ravitaillements. Merci à eux pour leur participation. La manifestation sera reconduite tous les deux ans.
Samedi 16 décembre - Hé oui, à Nevoy, le père Noël est toujours en avance. A croire que les petits Noveltains sont plus sages que les autres et toujours avec la participation de la municipalité. C'était aussi l'occasion de réunir tous les acteurs qui font vivre Nevoy loisirs : ***LES BENEVOLES***. Un grand merci à vous tous sans qui rien n'est possible.

Les clubs

❖ BIBLIOTHÈQUE

Une équipe d'une dizaine de bénévoles se relaient pour assurer l'accueil du public et des scolaires, trier, enregistrer, couvrir et ranger les livres.
Les « Conteux de Navoué » animent les contes cinq fois dans l'année dont trois avec les musiciens Fabrice et Badou.
Chaque vacances scolaires pendant un après-midi, une animation « jeunes » est proposée par Odile. En octobre c'était poterie avec une intervenante extérieure.
Les livres sont renouvelés deux fois dans l'année par des prêts de la médiathèque départementale du Loiret, des nouveautés sont achetées chaque début de saison.
De nouvelles idées sont les bienvenues, et pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de bénévoles !

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 19h et le 1er vendredi de chaque mois de 15h à 18h avec un temps d'échange autour d'une collation *(fermée pendant les vacances scolaires)*.
Renseignement : Odile 06.34.77.08.09 ou nevoyloisirs45@gmail.com

❖ HISTOIRE

Le club se réunit un lundi sur deux de 15h à 16h30 et oriente ses recherches sur l'histoire de Nevoy. Des livrets ont déjà été réalisés à ce sujet. Il est possible de les consulter à la bibliothèque. En ce moment le travail est basé sur la conception de panneaux informatifs pour certains lieux ou bâtiments et seront posés, comme par exemple chemin du port, à propos du gué d'Arcole. ***06.86.03.89.52***.

❖ MOSAÏQUE

Nouvelle saison, nouveau projet avec les émaux de Briare, le verre et le marbre en vue du prochain salon des loisirs créatifs.
Si vous êtes tentés par ce loisir, venez faire un essai. Le club se réunit tous les lundis de 18h à 20h30 au premier étage du presbytère dans une ambiance conviviale. ***02.38.67.20.66***.

❖ RÉTROMOTION

Outre les réunions au presbytère de Nevoy le premier vendredi de chaque mois de 18h30 à 20h et le deuxième dimanche de chaque mois : place de la Victoire à Gien, le club a participé à bon nombre de manifestions et expositions, comme la foire des Cours à Gien, Blancafort, Romorantin, Malesherbes, Bonny-sur-Loire, Saint-Loup, au port de Grignon de Vieilles-Maisons, le salon de l'auto de Gien et la brocante de Châteauneuf-sur-Loire.

Salle de sports (partie bureau)

❖ ART DE LA TABLE ET CARTONNAGE

Yvette vous accueille tous les mercredis de 9h à 12h à la salle des sports pour la gravure sur verre et le cartonnage.
Dans une ambiance conviviale, chacun apporte ses petites idées. L'équipe travaille sur des réalisations pour le prochain salon des loisirs créatifs.
02.38.67.17.51 ou 06.76.29.64.90.

❖ ENCADREMENT CRÉATIF

A chacune son sujet, à chacune ses couleurs, toujours très curieuses d'apprendre, de réaliser, de partager, même de créer, les adeptes de l'encadrement se retrouvent chaque semaine mercredi de 18h à 21h.
06.42.73.30.37.

❖ DE FIL EN AIGUILLES

Le Quilt noveltain... devient « De fil en aiguilles ». Le club s'est enrichi de nouvelles adhérentes souhaitant diversifier les activités.
Désormais, travaux de couture, de tricot, de crochet... sans oublier le patchwork... enfin tout ce qui a rapport avec le fil et les aiguilles sont au programme les premier, troisième et cinquième jeudi du mois de 18h à 21h.
06.42.73.30.37.

❖ SCRAPBOOKING

La section « scrap » compte une vintgaine d'adhérentes dans une ambiance chaleureuse, elles réalisent des albums et/ou des pages suivant des thèmes précis et toujours à la découverte de nouvelles techniques. Deuxième mardi de chaque mois de 20h à 23h et premier et troisième samedi de chaque mois de 14h à 18h.
02.38.67.86.92.

Salle de sports (partie sport)

❖ GYMNASTIQUE

Détente et bonne humeur, se muscler tous les mardis de 18 à 19h à la salle des sports,
Mardi de 18h à 19h.
02.38.67.80.49.

Presbytère

❖ ANGLAIS

Pour tous les niveaux, le club passe ou repasse en revue la grammaire, ainsi que le vocabulaire thématique par session. On y est aussi invité à pratiquer. Tout se passe dans la bonne humeur, entre dialogue, présentation, exercices sur la toile, toutes et tous ont l'occasion de progresser à son propre rythme. Mercredi de 18h à 19h.
jlbersillon@orange.fr ou 02.38.38.04.14

Parking de l'école

❖ MARCHE

Pour la première balade gourmande semi-nocturne, de nombreux participants se sont donnés rendez-vous dans une ambiance conviviale. C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons dire : « c'est une affaire qui marche ». La section compte une trentaine d'adhérents. L'entraînement a lieu tous les mercredis et samedis à 8h30. Le lieu de rassemblement diffère selon les saisons.
Les dimanches nous participons aux randonnées organisées dans la région. ***02.38.67.75.92***.

Salle polyvalente

❖ THÉÂTRE

Cette année, les Saltimbanques de Nevoy ont écrit « Debout père Noël ! ». Cette pièce sera interprétée dans plusieurs communes de la région. Vous voulez participer à notre prochain spectacle ?
Mercredi de 19h30 à 21h, un vendredi par mois.
06.48.67.76.23.

Il n'y a aucune activité pendant les vacances scolaires.

Les clubs artistiques (art de la table, cartonnage, mosaïque, encadrement créatif, de fil en aiguilles et scrapbooking) sont à pied d'œuvre afin d'être prêts pour le prochain salon d'art et loisirs créatifs des samedi 3 et dimanche 4 novembre 2018.

Les prochaines manifestations

Vendredi 19 janvier Galette des rois • **Vendredi 26 janvier**. Contes enfants
Samedi 17 mars. Théâtre de l'Abeille • **Dimanche 25 mars**. Concert à l'église *(avec la participation de la CDCG)*
Vendredi 30 mars. Contes enfants • **Dimanche 6 mai**. Vide-greniers
Vendredi 25 mai. Contes enfants • **Vendredi 29 juin**. Assemblée générale
Samedi 3 et dimanche 4 novembre. Salon d'art et loisirs créatifs
Vendredi 30 novembre. Contes enfants • **Samedi 15 décembre**. Noël des enfants et repas des bénévoles
Permanence de Nevoy loisirs : tous les lundis au premier étage du presbytère de 17h à 19h.
Nevoy loisirs, ses dirigeants, ses adhérents, ses bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux.

COMITÉ DES FÊTES DE NEVOY

Année 2017 : bonne année pour l'ensemble des manifestations – En mars choucroute réussie.

En juin très beau voyage au Puy du Fou et ses environs – Fin juin agréable fête de l'été sous le soleil
19 juillet spectacle Des Bodin's en Touraine - Début septembre méchoui en bord de Loire.

PREVISIONS 2018

- Fin décembre -> début janvier : Distribution des calendriers
- Samedi 5 janvier 2018 à partir de 8h30 : Démontage des guirlandes de Noël • 18h00 : Galette des rois salle des sports
- Samedi 03 Mars 2018 : Choucroute • 8 à 14 h : Installation de la salle polyvalente • 20 h : Choucroute avec l'orchestre CARCAGNO
- Vendredi 08 Juin au lundi 11 Juin 2018 : Voyage ARDENNES FRANCAISES et BELGES avec SIMPLON
- Vendredi 22 juin 2018 à partir de 18 h salle des sports : Organisation pour le repas champêtre
- Jeudi 05, vendredi 06 et samedi 07 juillet à partir de 8h : Préparation du repas champêtre
- Samedi 07Juillet 2018 à 20 h : Dîner champêtre. Bal populaire avec l'orchestre CEDRIC BOIZARD
- Dimanche 02 Septembre 2018 à partir de 8 h : Préparation du Méchoui • 12 h 15 : Méchoui bord de Loire

LE GARDON NOVELTAIN

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau du Gardon s'est étoffé. Il se compose désormais à la présidence, Alain RINGUEDET, aux finances, Guillaume DAVY, au secrétariat, Françoise RINGUEDET, Stéphane ANQUEZ, Marc JARRY et Daniel SAMOUR complètent l'équipe.
Chaque année, le principal investissement est basé sur l'empois-sonnement de l'étang. 2017 aura été une année difficile. Ce ne sont que 50 kg de carpes (de 5 à 10 kg) et 95 kg de tanchons qui ont été déversés.
Plusieurs spécimens de carpes ont été péchés de 4,5 kg à 7 kg.
Avec 100 kg de truites, la journée « pêche à la truite » connaît de plus en plus de participants. L'édition 2018 est fixée au dimanche 8 avril.
Suite à des actes d'incivilité, le contrôle des cartes de pêche est pratiqué uniquement par les membres du bureau titulaires d'une carte délivrée par la mairie.

Une belle prise de 4,5 kg pour Antoine.
(Photo : Marc Jarry)

Renseignement au 06.63.98.66.93 ou gardon.noveltain@gmail.com

Nevoy Tennis

Tarifs

Adultes : ..... 29 euros
Jeunes / Etudiants :..... 17 euros
Enfants moins de 12 ans : ..... 12 euros
Carte famille :..... 55 euros
Cours pour enfants (l'année) :... 90 euros
+ adhésion

Pour les enfants...

Comme chaque année, les cours ont repris début octobre.
Ils ont lieu chaque lundi soir en période scolaire de 17h à 18h30. Kévin entraîne les enfants.

...et pour les adultes

Comme l'année précédente, quel que soit leur niveau, les adhérents du club peuvent se retrouver chaque lundi à partir de 17h15 à la salle polyvalente pour jouer ensemble.

CALENDRIER 2018

Dès le mois de janvier, vous pouvez venir participer à notre tournoi d'hiver les **27 et 28 janvier**.
Après la finale aura lieu notre assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois.
Les **16 et 17 juin** sera organisé le tournoi d'été sur les cours extérieurs.
Le tournoi d'automne aura lieu les **17 et 18 novembre** 2018.
Si vous êtes intéressés par une adhésion, des cours ou par une participation à un de ces tournois, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail :

nevoytennis@gmail.com

FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum noveltain

Les associations, réunies par la municipalité le mardi 14 novembre, ont décidé d'organiser leur premier forum des associations. Il aura donc lieu à la salle polyvalente Francis Ragu, le samedi 22 septembre 2018 de 14 h à 18 h.

NEVOY SPORT CYCLISME

2017 bilan qui se maintient

Une année de plus avec beaucoup de contrainte puisque notre course de Nevoy a été annulée pour des raisons de sécurité. Le Cyclo-cross de Nevoy a montré une baisse considérable de ses participants. Les mesures de sécurité liées à Vigipirate ont été mises en place. Pour le reste : une belle course à Dampierre-en-Burly ; le prix Claude Bacheley à Adon et le championnat Départemental que nous avons organisé à Les Choux sous un soleil de plomb. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ces succès surtout aux bénévoles du club qui répondent toujours présents.

L'équipe représentée par le président, vous souhaite une bonne et heureuse année à toutes et tous.

Le président, Marc JARRY

Pour ce qui est du bilan de l'année écoulée :

- 85 participations sur routes
- 4 participants au départemental
- 2 participants à la Ronde du Loiret
- 3 participants au régional sur route
- 2 participation au National sur route

Pour ce qui est des organisations de Nevoy-Sport en 2017 :

- Cyclo-cross 32 participants
- Prix de Nevoy-Sport Annulé
- Départemental (à Les choux) 80 participants
- Prix de Dampierre-en-Burly 72 participants
- Prix de l'Auberge d'Adon 80 participants

Le club compte 11 licenciés pour 2018

Pour ce qui est des organisations de Nevoy-Sport en 2017 :

- Cyclo-cross 32 participants
- Prix de Nevoy-Sport Annulé
- Départemental (à Les choux) 80 participants
- Prix de Dampierre-en-Burly 72 participants
- Prix de l'Auberge d'Adon 80 participants

Les organisations de Nevoy-Sport pour 2018

- Le 13 mai Prix de Nevoy
- Le 1er juillet Prix à Les choux
- Le 05 Aout le Prix de Dampierre-en-Burly
- Le 16 septembre Le Prix Claude Bacheley
- Le 11 Novembre cyclo-cross à Nevoy

ECOLEVASION

Cette année encore les membres de l'association ECOLEVASION sont heureux de proposer aux différentes familles plusieurs manifestations conviviales afin de financer une partie des diverses sorties scolaires des bambins Noveltains.

- Vide poussette : 4 Février 2018
- Loto : 25 Mars 2018
- Carnaval : 18 Février 2018
- Kermesse : 23 Juin 2018

Nous comptons toujours sur l'aide des parents, familles et amis qui nous est si précieuse.

La présidence

Le secrétariat

La trésorerie

PAROLES de CE1, CE2, CM1, CM2

Le harcèlement

Nous avons regardé plusieurs courtes vidéos sur le harcèlement ; le racisme et la manipulation. Le maître nous a expliqué que le harcèlement est très dangereux. Il en existe plusieurs sortes : le harcèlement sexuel, moral et physique etc. Dans tous les cas, il faut en parler à quelqu'un et ne pas rester seul.

Nolan et Lucas, en CM1.

Les nouveaux adultes

Cette année, nous avons 2 nouveaux intervenants et une nouvelle maitresse.

- Cyril est notre intervenant de sport. Il nous apprend à nous orienter grâce à des courses d'orientation. Nous cachons et nous cherchons des balises à l'aide de plans. En décembre, nous commencerons l'escrime.
- Mégane nous enseigne la musique. Elle nous apprend des chansons, par exemple un chant tahitien, ainsi que le vocabulaire de la musique, et nous avons même pu essayer sa harpe. Nous faisons des jeux pour faire travailler notre voix et les rythmes.
- Nous avons une nouvelle maitresse et elle est super gentille. Quand notre travail est très bien fait, ou quand nous nous comportons bien, nous gagnons un tampon. Douze tampons nous donnent droit à un privilège ! Elle s'appelle Adeline Audouin.
- Lucie vient quelques fois dans la classe, elle nous aide à comprendre les exercices et à les corriger. Elle fait aussi des ateliers avec nous. Elle est très gentille. Elle est sous contrat de service civique pour l'année scolaire.

Nous sommes reconnaissants envers ces adultes, grâce à eux nous travaillons bien.

Les élèves de CE2-CM2.

Le respect de tout le monde

Il faut respecter tout le monde :

- il ne faut pas taper, ni mordre
- il ne faut pas harceler les autres
- il faut écouter les adultes

Juliette et Cassandre, en CE1.

La laïcité

La laïcité c'est vivre ensemble en tolérant les différences comme la religion, la couleur de peau. On n'a pas le droit de se moquer des autres, ni de toucher leur corps.

L'armistice

Pour commémorer l'armistice des deux guerres mondiales. Nous nous rejoignons tous à la mairie avant de défiler jusqu'au monument aux morts pour assister à la cérémonie solennelle et chanter la Marseillaise. Puis nous retournons à la mairie.

Ewan, Joseph et Yanis, en CM1.

Ce que l'on fait à l'école

Tous les lundis matins, un élève présente son objet qui nous permet de produire des textes. Tous les mardis après-midi, nous allons à la piscine (jusqu'au 6 décembre). Le jeudi matin, nous pratiquons la musique le chant et du sport. Un vendredi sur 2, nous allons à la bibliothèque. Le jeudi après-midi, nous allons avec maîtresse Adeline travailler la géométrie. Le vendredi après-midi nous apprenons la géographie avec maîtresse Adeline.

Mathis et Lorenzo, en CM1.

Le restaurant scolaire

Le nouveau règlement du restaurant scolaire nous plaît beaucoup plus. Il n'y a que des tables de quatre. La nourriture est mieux équilibrée. Les cantinières n'ont plus le droit de forcer les enfants. On se sert nous-mêmes. C'est super !

Inès et Eva, en CM1.

Nouvelle organisation de l'école

Cette année nous avons donc plus cinq jours d'école mais quatre. Le mercredi nous n'avons plus d'école, mais le vendredi après-midi nous avons classe à la place des TAP. Le jeudi matin nous allons avec maîtresse Adeline pour faire musique et après sport avec Cyril

Laly et Méline, en CM1.

La classe de mer

Cette année les CE1 et les CE2 iront en classe de découvertes en Bretagne. Nous avons déjà appris le vocabulaire du littoral comme La Manche. On fera de la voile, on va pêcher des poissons pour les mettre dans un aquarium, etc...

Les classes

Nous avons changé de places. Maintenant nous travaillons en groupes de 2 à 4 enfants. Nous trouvons cela mieux. Nous sommes très contents de cette nouvelle organisation. Toutes les classes sont bien.

Bilèl, Hind et Faustine, en CE1.

Les enseignants

Il y a 6 enseignants dans l'école de Nevoy pour 131 élèves. Céline Billot est la maîtresse des petites sections, Lucie Vassoille, celle des moyennes sections et grandes sections. Stéphanie Meneau est la maîtresse des C.P. , Bruno Moussion, le directeur et maître de la classe des C.M.1. / C.E.1., est remplacé par Mylène Ragu le mardi. Enfin, Adeline Audouin est la maîtresse des C.E.2./C.M.2.

Maëlys, Jade et Cloé, en CM1.

Maîtresse **Céline**

Maîtresse **Lucie**

Maîtresse **Stéphanie**

Directeur et maître Bruno

Maîtresse **Mylène**
CM1-CM2

Maîtresse **Adeline**

Tout le travail des CP

En CP, nous travaillons beaucoup... Plus qu'en maternelle !
Déjà, on a des devoirs à faire à la maison. C'est nous qui les écrivons tout seul !

On apprend à lire avec les alphas. Ce sont des petits personnages qui se transforment en lettres scripts ou attachées. On apprend aussi à tracer des lettres pour savoir écrire en « attaché ».

Et puis on fait de l'anglais tous les jours et on chante beaucoup de chansons pour apprendre les mots. Par exemple, nous avons appris « boy and girl », « I'm fine ! I'm great ! » ou encore plein de vocabulaire d'halloween...

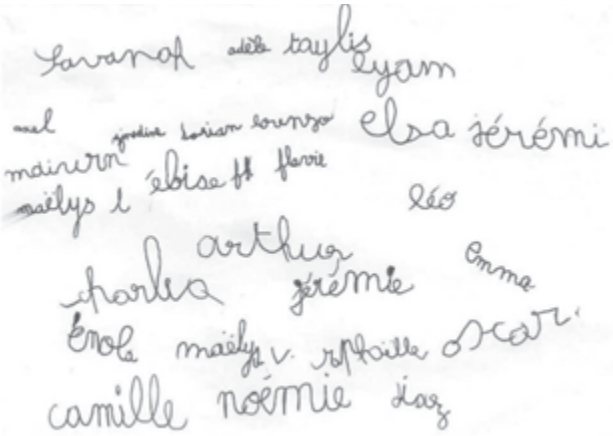

En CP, on fait des expériences : on a ramassé des glands et on les a mis dans du coton mouillé. Ils ont germé alors on les a planté pour voir comment ils grandissent. On a aussi fait notre classe en Lego, c'est une maquette. Après, on a mis de la farine sur les Lego pour faire la neige et on les a enlevés. Ça a fait le plan de la classe car il ne reste que les traces.

En CP, on fait parfois des jeux pour apprendre en s'amusant un peu. On a fait un jeu sur droite et gauche, le jeu de la roue ou des mangeurs de nombres en mathématiques...
Comme le travail est un peu dur parfois, on a fabriqué une salle d'attente où on place notre pince à linge sur un carton quand on veut attendre notre tour pour demander de l'aide à maîtresse !
En CP, on travaille beaucoup mais on s'amuse aussi !

Une nouvelle classe pour les Moyens-Grands et....

Merci à la mairie et aux agents municipaux d'avoir permis la mise en œuvre de ces nouveaux espaces pédagogiques.
Notre classe a déménagé pendant l'été. Elle est maintenant installée à la place des 2 anciens dortoirs. Cela crée différents espaces où chacun trouve des activités attrayantes adaptées aux apprentissages.

Les tables d'activité des GS avec le tableau et le matériel des GS.

Le coin du tapis pour les regroupements et les activités d'accueil (puzzles, jeux de construction...).

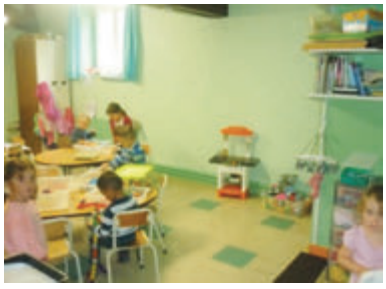

Textes dictés par les élèves de Moyenne et Grande sections.

Le grand tableau pour les activités graphiques des MS et la peinture pour tous.

...une nouvelle salle de motricité

On a une nouvelle salle de motricité. Elle est grande. Dans cette salle :

On marche sur les routes,

on joue avec des ballons,

on danse et on fait des rondes.

L'après-midi, la salle de motricité se transforme en dortoir. Chut !!!

Textes dictés par les élèves de petite section.

CARNET

Naissance 2017

PORTRAT Lilas, Inès *(Gien)* ..... *31 décembre 2016*
GARANDEAU Noélie, Marie, Madeline *(Gien)* ..... *7 mars*
COMBE CAILLAT Sophia, Aline, Nadine *(Gien)* ..... *17 juin*
KADDURI Husseyn *(Gien)* ..... *25 juillet*
BELGASMI LOCHET Adam *(Gien)* ..... *28 juillet*
BELGASMI LOCHET Alexandre *(Gien)* ..... *28 juillet*
LAKER Ziane *(Gien)* ..... *16 août*
REVILLON Apolline, Marie *(Gien)* ..... *16 août*
FRANCKE Alixe, Noémie, Jessica *(Orléans)* ..... *30 août*
FRANCKE Axèle, Léane, Cathy *(Orléans)* ..... *30 août*
MOUGIN Hortense, Marie, Sylvie *(Orléans)* ..... *15 septembre*
RAGU BLOT Anton, Denis, Serge *(Gien)* ..... *7 octobre*

Mariage 2017

VAYSSE François-Marie, Jean, Emmanuel
BIDJO NGON BOCK Annie ..... *22 avril*
PIGALLE Patrick, Michel
KOSON Renata, Maria ..... *22 juillet*
ROS Félix, François
LIGER Anaïs, Jeanne, Célestine ..... *26 août*
BOUYSSOU Damien, Sébastien
VARIN Tiphaine, Jeanne ..... *7 octobre*
FOFANA Rokia
PARCINEAU Stéphanie, Nicole, Christiane ..... *30 décembre*

Décès 2017

GRIMAUD Marcelle, Antoinette, divorcée DUCROS *(Lavau)* ..... *13 février*
MARCKMANN Jeannine, Augustine, Blanche, veuve LE BORGNE *(Gien)* ..... *19 avril*
BINET Maryse, Réjane, Germaine, épouse THONON *(Nevoy)* ..... *24 avril*
BOITIER Paulette, Simone, Germaine, veuve BEDU *(Gien)* ..... *29 avril*
FEYNEROL Sylvette, Annie, , épouse BERNARD *(Amilly)* ..... *29 mai*
JUBLEAU Philippe, Bernard, Gilles *(Gien)* ..... *1er juin*
GALERA Chantal , épouse STRAUCH *(Nevoy)* ..... *11 juillet*
OSSUDE Jean, François, Marie, Etienne *(Olivet)* ..... *9 octobre*
PICOULEAU Ginette, Edith *(Nevoy)* ..... *15 décembre*
BELLEVILLE Ginette, Eugénie *(Gien)* ..... *24 décembre*
NIZON Fanny *(Paris)* ..... *29 décembre*

LES ENCOMBRANTS 2018 – NEVOY 14 juin

BIENVENUE ET PROSPÉRITÉ

Installé place de la mairie depuis un an notre pizzaiolo vous propose tous les jeudis à partir de 17h00 un large choix de ses spécialités.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

ARTIBAT CONSTRUCTION

CONSTRUCTION - RENOVATION
COORDINATION TOUS CORPS D'ÉTAT

416, chemin des Moulins-à-Vent
Les Hauts-Pays
45500 NEVOY

J.-Christophe BÉNARD

Tél./Fax : 02 38 38 21 22

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
LES BORDES
sarl Thierry ROUSSEAU
Energies renouvelables
Pompes à chaleur
Solaire - Bois - Gaz
Climatisation
Etudes - Installation
Conseils
Dépannage - Entretien
02.38.29.01.24

Au petit Marché
Votre épicerie
Rue du Vieux Bourg à Nevoy

Plateau
de fruits de mer
ou de charcuterie

Tél. : 02 38 67 11 36
Ouvert du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h et de 16 h à 19 h 00
Le Dimanche de 9 h à 12 h
Point Poste

Famille Souron

Rte de Bois d'Amblais
45500 NEVOY
02 38 67 51 98
06 15 94 72 06
Fax 02 38 67 37 35

Mail :
sarlsouron@viveole.com

Site :
www.auberge-ferme-du-tranchoir.com

DECHERF
Travaux Publics et Particuliers

TRAVAUX PUBLICS • PARTICULIERS
Bulldozer - Pelles à chenilles - Niveleuse
Fabrication d'enrobé à Froid - Béton - Grave - Ciment
Enrobé à Chaud - Goudronnage - Assainissement - Défrichage - Etangs

3, route de Savigny - 45630 BEAULIEU/LOIRE
☎ 02 38 35 81 47 • Fax 02 38 35 88 36

AVIVA

Assurances auto
Habitation - Santé
PRÉVOYANCE
Particuliers & Professionnels

Pascale RIBY
Votre agent de proximité
Point conseil AFER

66, rue de Paris - 45500 GIEN - 02 38 67 08 82
E-mail : riby-pascale@aviva-assurances.com

ORIAS 07009241

urbaniste géomètre-expert
Cabinet

69 chemin de la Fontaine - CS60006
45504 GIEN CEDEX
Tél : 02 38 27 07 07
@ :c.ragey@wanadoo.fr
Du lundi au jeudi
de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30
Vendredi AM et samedi matin
sur rendez vous

Particuliers- Professionnels
Collectivités

Travaux fonciers, Bornage, Divisions, Copropriétés,
Travaux topographiques, Implantations, Etude d'aménagement,
Urbanisme (PLU), Conseils.

Une équipe réactive et compétente
à votre service depuis 1990

AEB
LOCATION-VENTE
Le bon outil au bon moment

LOCATION .VENTE
Neuf ou Occasion

Matériels BTP - Industrie - TP

Les outils du professionnel
au service du particulier

0 820 200 232 Service 0.09 € / min + prix appel

Espace magasin « outillage et vêtements »

GIEN - ZI des Montoires Rue Gustave Eiffel 45 500 GIEN
☏ : 02.38.05.12.12 / 🗋 : 02.38.05.12.10 Mail : agence.gien@aeb-branger.fr

J. MEYER SCA

Les Gallards – Route de Coullons
45500 POILLY-LEZ-GIEN

☎ : 02 38 67 22 49
: 02 38 38 23 42

Vidange et nettoyage de fosses (toutes eaux, septiques,…), puisards… - Débouchage canalisations - Curage de puits et mares- Nettoyage, dégazage de cuves à fuel - Collecte, stockage et transport de déchets industriels - Centre d'entreposage

SALON de COIFFURE
Homme / Femme / Enfant

Pauline COIFFURE

Pauline vous accueille

> Au salon ou à domicile
du Mardi au Samedi sans interruption

Zone Artisanale - 189, chemin Etienne Doucet - 45500 NEVOY
Tél. 02 38 67 52 96

RAGOT
BATIMENT GÉNIE CIVIL ET INDUSTRIE

ZI GIEN
TEL: 02 38 67 20 85
DEPUIS 1890

SGI

SOCIÉTÉ DE GRAVURE INDUSTRIELLE

Z.A. Les BOURASSINS
367 chemin Etienne DOUCET - 45500 NEVOY

Tél. 02 38 38 21 61
sgi.gravures@wanadoo.fr
S.A.R.L. au capital de 7622,45€

Télécopie 02 38 38 21 63
RCS Montargis B 950 457 218

Trioglas
DEPUIS 1972

MIROITERIE
VITRERIE GÉNÉRALE VÉRANDAS
MENUISERIE ALUMINIUM
MENUISERIE P.V.C.
VOLETS ROULANTS STORES
INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS

Z.I. de Cuiry - Rue Denis Papin
45500 GIEN
Tél. : 02 38 67 33 10
Fax : 02 38 38 26 27
ste.trioglas@wanadoo.fr
www.entreprise-trioglas.com

"Côté Baies"®
LE RÉSEAU D'ARTISANS DE VOTRE PATRIMOINE

SARL Boulangerie de Nevoy

Thierry Besançon

35 rue de l'Eglise
45500 NEVOY _ tél / 07 60 04 09 93

TAXI Bruno SARRON

NEVOY-GIEN • BEAULIEU-SUR-LOIRE
CHATILLON-SUR-LOIRE
3 TAXIS et 1 MINIBUS 8 places climatisées

Toutes distances, gares,
aéroports, transport de malades assis
Tél. portable 06 77 25 59 81
Tél. domicile 02 38 67 19 23
416, impasse des Bourassins - 45500 NEVOY

REPARATIONS
DE MACHINES AGRICOLES
P.L ET T.P

BOULONNERIE
HAUTE RESISTANCE
ET AMERICAINE

S.A.R.L VIEUGUE

BP 70010
152 rte de Coullons
Poilly-lez-Gien
45501 Gien Cedex
Tel : 02.38.67.67.31
Fax : 02.38.38.27.98

e-mail : sarl.vieugue@orange.fr

USINAGE DIVERS SUR MESURE

Fabrication immédiate de tous flexibles hydrauliques